

# LA GAZETTE DU NORD

VOLUME 24 — No 1

MONTREAL, VENDREDI, 14 JANVIER 1944

LE SEMINAIRE DE QUEBEC

## Le dilemne polonais

Le sort de la Pologne de nouveau est en jeu.

Il semble dans la destinée de ce peuple douloureux que son existence soit remise en question à chaque quart de siècle.

Le dilemne qui confronte aujourd'hui le gouvernement et le peuple de Pologne doit serrer le coeur de ceux qui en leur nom prendront position et décideront d'un côté ou de l'autre. Ce dilemne est la question de la frontière russo-polonaise.

Deux solutions se présentent. Elles ne sont rassurantes ni l'une ni l'autre.

Accepter la récente proposition russe: reculer la frontière russo-polonaise à la ligne Curzon proposée par le grand conseil allié en 1919 et refusée alors par les polonais qui continuèrent à se battre contre les russes jusqu'au traité de Riga en 1921. Ce traité fixa les frontières telles qu'elles existèrent jusqu'en 1939, lorsque Ribbentrop et Molotov se partagèrent la Pologne. La ligne Curzon et la ligne Ribbentrop-Molotov ne diffèrent pas sensiblement.

Pour appuyer leur proposition les russes offrent comme compensation aux polonais une ouverture sur la Baltique et un morceau de territoire allemand à l'ouest.

Cette solution sourit peu aux polonais; d'après eux, les territoires que la Russie refuse de leur remettre seraient peuplés en majorité de polonais (les russes prétendent le contraire) tandis que la tranche d'Allemagne qu'on leur adjugerait serait peuplée d'Allemands. On comprend que les polonais se soucient peu d'augmenter l'élément germanique de leur population. Un transfert de population est toujours possible, mais soulèverait d'innombrables problèmes.

D'un autre côté; refuser tout compromis, toute cession de territoire aux russes. Et essayer d'avoir l'appui des alliés en invoquant le principe du respect de l'intégrité des petites nations, le fait que l'Angleterre est entrée en guerre pour défendre la frontière polonaise, mentionner la charte de l'Atlantique.

Solution encore plus désespérée. Ni l'Angleterre ni les Etats-Unis ne se montrent bien désireux d'entrer en conflit avec Staline. Les motifs de conflits ne manquent pas entre eux. Ils ne tiennent pas à en créer de nouveaux. De son côté Staline paraît décidé à prendre coûte que coûte ce qui lui plaira aussi bien en Pologne que dans les pays baltes et dans les Balkans. Et qui l'en empêchera? Il y a un comité polonais tout près à entrer en Pologne à la suite des armées russes et à prendre la direction du pays à la place du gouvernement en exil à Londres.

Aux dernières nouvelles, le gouvernement polonais à Londres qui prépare sa réponse à l'offre russe essaierait d'esquiver le dilemne en acceptant la Ligne Curzon mais en y proposant des modifications. Ces changements leur permettraient de conserver à leur frontière de l'est certains territoires qu'ils considèrent comme essentiellement polonais. Et ils compteraient sur l'appui anglo-américain.

Le dilemne existe toujours.

Anne BEAUDRY-GOURD.

## SOEUR GISELE-MARIE

(GISELE DROUIN)

par Madame David GOURD

Soeur Giselle-Marie nous quitte. Elle vient d'être rappelée à la Maison-Mère de sa Communauté. La révérende Soeur Giselle-Marie à un sens très vif du devoir, elle ne cédera pas à la séduction d'un jour de plus parmi les siens, elle obéit. Nous ne pouvons que nous incliner.

Oserai-je dire que Soeur Giselle-Marie fait un sacrifice en nous quittant? Je m'y crois autorisée, car je sais qu'elle a été heureuse parmi nous, heureuse autant qu'elle pouvait l'être loin de ses compagnes missionnaires dans l'état actuel du monde. Mais si je m'illusionne sur ce point, il en est un autre sur lequel je n'ai aucune hésitation, je veux parler de notre regret, à nous, de la voir repartir. Elle s'est acquis l'attachement et l'admiration de tous les paroissiens d'Amos. J'en ai eu de nombreux témoignages, elle a donné à tous l'exemple d'une abnégation admirable. Nous lui garderons notre meilleur souvenir.

Arrivée à Amos depuis près d'un mois, notre chère Soeur avait été l'objet de bien des émotions, de bien des angoisses pour sa famille. Le voyage a été si long, si périlleux! Les derniers mois furent un véritable tourment. Enfin, nous comptons les jours, les heures et bientôt les minutes. Le train entrera en gare dans une demi-heure. De tous les coins de la ville on s'est porté à la rencontre de la chère Missionnaire, une enfant d'Amos, donc bien à nous. L'anxiété est sur toutes les figures. Les élèves de l'École normale, du pensionnat Sainte-Marie, de l'École Ménagère Régionale, les enfants des écoles de la ville, les parents, ses amis, tous, les pieds enfouis dans la neige attendent... Un dernier grincement... halte. On retient son souffle, les figures sont tendues... Minute pathétique que celle où l'on voit apparaître dans l'encadrement d'une porte celle qui occupe tous les esprits!

(Suite à la page 4)

## IL FAUT QUE QUÉBEC EN VIENNE... L'AGRICULTURE COLLECTIVE

M. J.-H. Lavoie, directeur du service d'horticulture de la province, le dit carrément aux membres de la Coopérative des jardiniers et maraîchers — Ce qu'on fait ailleurs.

"M. Churchill, premier ministre de Grande-Bretagne, et le président des Etats-Unis, M. Roosevelt, ont déclaré, à plusieurs reprises déjà, que l'après-guerre verrait la disparition des barrières tarifaires entre tous les pays qui sont aujourd'hui, des Nations unies. Il y a là, pour vous, jardiniers et maraîchers de la province de Québec, individualistes à tout crin, un grave avertissement que vous n'avez peut-être pas entendu. Tout cela, en effet, signifie que vous aurez, la paix revenue, à lutter, sur tous les marchés, contre la terrible concurrence que vous feront des gens, des maraîchers et des jardiniers d'ailleurs qui produisent collectivement. Jusque-là vous vous êtes unis pour vendre. Il va falloir vous unir pour produire, sinon vous allez vous trouver dans une situation vraiment misérable et dont vous ne pourrez plus vous tirer. Votre coopérative a vendu cette année 360 chars ou 900,000 livres de produits maraîchers. Cela lui a rapporté \$500,000. Si je vous disais que quatre jardiniers, maraîchers de l'Etat du New-Jersey, qui se sont mis ensemble pour produire et pour vendre, ont l'an dernier eu le même chiffre d'affaires que votre coopérative, qu'une seule ferme américaine que je sais récolte 60,000,000 de livres de produits maraîchers, bon an mal an, cela vous inciterait-il à ne plus pratiquer, votre individualisme étroit? L'agriculture collective, s'en vient partout, il est plus que temps que nous nous y mettons nous aussi. Autrement nous risquons le pire".

Voilà ce que disait hier soir, à la séance de clôture du congrès annuel de la Coopérative des jardiniers-maraîchers de la province de Québec, M. J.-H. Lavoie, chef du service provincial de l'horticulture, après un dîner qui avait réuni les membres de cette intéressante société au salon espagnol de l'hôtel Queen's.

M. Lavoie a, tout au long de son allocution, insisté sur le fait qu'il faut absolument révolutionner nos méthodes de production, pour diminuer le coût de la production, si l'on ne veut pas que le Québec de l'après-guerre, un pays qui n'est déjà pas trop riche, soit littéralement enfoncé par tous les autres pays du monde.

Il a dit aussi l'importance pour les horticulteurs aussi bien que pour les agriculteurs de s'instruire de plus en plus de leurs problèmes pour trouver, avec l'aide de l'Etat, les solutions qui les sauveront. Il a ajouté que l'Etat, à l'imitation de la Russie

qui emploie 14,000 savants et 300,000 agronomes pour perfectionner ses procédés agricoles devra jouer en ces domaines un rôle de plus en plus essentiel mais que l'Etat, sans l'étroite collaboration des citoyens, ne pouvait à peu près rien.

Dans sa conclusion, il a cité deux découvertes que l'on a faites aux Etats-Unis et en Ecosse et qui sont de nature à aider énormément le cultivateur dans sa tâche. Ces découvertes ne sont peut-être pas tout à fait au point, mais il conviendrait, ici, de se livrer à leur sujet à des constatés, a-t-il précisé, que la cendre d'antracite était un excellent fertilisant. Il a recommandé d'une façon toute particulière aux propriétaires de jardins ouvriers des grandes villes d'en faire l'essai.

On est aussi en train de se demander si en labourant le sol on ne le ruine pas complètement. Aux Etats-Unis, selon M. Lavoie, on a rendu inutilisables 50,000,000 d'acres de bonne terre, probablement parce qu'on l'a trop labourée. Il conviendrait désormais de remplacer la charrue par la herse à disques dont l'usage prévient l'érosion du

sol y maintiendrait l'humidité et provoquerait la décomposition rapide des matières organiques dont se nourrissent les plantes. M. Lavoie a demandé à ceux qui l'écoutaient d'essayer de remplacer un peu la charrue par la herse à disques pour voir au moins ce que ça donnerait.

Les membres de la Coopérative des jardiniers-maraîchers ont enfin adopté cinq résolutions recommandant:

1—La publication, au plus tôt d'une liste des prix de vente des légumes pour la prochaine saison;

2—L'interdiction de la vente du chou à la livre.

3—Un meilleur éclairage le matin, au marché Bonsecours;

4—Un marché libre pour les légumes qualité pour la simple raison qu'ils ne sont pas assez gros mais qui généralement font prime;

5—Que la Coopérative aide chacun de ses membres à acheter les machines agricoles dont il pourrait avoir besoin.

La soirée s'est terminée par des divertissements que dirigeait M. Ovide Légaré, l'artiste bien connu.

## Principaux faits de la semaine

Lundi, le 10 janvier 1944.—La tension qui règne en Allemagne est due aux préparatifs des Alliés pour envahir l'Europe, selon les nouvelles transmises sur le continent par les postes sous contrôle nazi, et des dépêches de correspondants neutres.

La nervosité allemande semble régner depuis la Méditerranée occidentale, où on dit que les nazis redoutent l'entrée en guerre de la Turquie, jusqu'à la côte de Belgique.

— La 5e armée anglo-américaine a poussé trois nouveaux saillants dans le formidable anneau de défense que les Allemands ont érigé autour de Cassino, sur la route de Rome.

Les troupes américaines qui ont occupé San-Vittore samedi ont progressé de plus d'un demi-mille au nord de la ville et combattent dans les rues du village de Giusto, à environ cinq milles et demi de Cassino.

— L'armée rouge a poussé jusqu'à 33 milles du plus important chemin de fer d'évasion nazi entre Odessa et Varsovie aujourd'hui, en s'emparant de Jorishche. Elle menace d'infliger aux Allemands leur plus grand désastre de la guerre en emprisonnant les milliers de soldats qui sont dans le sud de la Russie.

Mardi, le 11 janvier 1944.—Des éléments de deux divisions nazies retraitent vers Cassino aujourd'hui sous une furieuse attaque de la 5e armée du lieutenant-général Mark W. Clark, qui a pénétré dans les défenses allemandes jusqu'à une profondeur de deux milles et a lancé dans la bataille des chars d'assaut devant cette place forte allemande, à 70 milles de Rome.

— L'Assemblée consultative française a demandé aujourd'hui aux Nations unies de reconnaître officiellement les guérilleros français comme avant-gardes de l'invasion et de les inclure dans la stratégie de leur attaque contre le continent.

Au même moment, le général Charles de Gaulle a accusé les Alliés d'avoir fait des "négociations douloureuses avec le Comité français de la libération nationale pour l'armement des patriotes".

— L'armée rouge a poussé jusqu'à 21 milles de la voie ferrée Varsovie-Odessa aujourd'hui. Elle a occupé deux lignes qui sont reliées à cette importante voie de ravitaillement et elle a tué 12,000 soldats ennemis, annonce ce soir un communiqué de Moscou.

Des rapports de Berlin, relayés par Stockholm, disent que les Allemands ont évacué Sarny, triage ferroviaire à 35 milles à l'ouest de la frontière polonaise, sur le chemin de l'offensive soviétique. Rovno, un autre croisement de chemin de fer à environ 50 milles au sud-est, est en grand péril par suite de l'avance russe, dit le correspondant à Berlin du journal suédois *Dagens Nyheter*.

## Nouveau marguillier à la cathédrale

Le 27 décembre, dernier dimanche de l'année, les franc-tenanciers d'Amos se sont réunis pour élire un marguillier en remplacement de Me Gaston Roberge, notaire, marguillier sortant de charge. Leur choix s'est fixé sur M. Edouard Paré, échevin de notre ville et entrepreneur en construction bien connu de toute notre région.

Pour l'année 1944, le banc-d'oeuvres sera donc occupé par M. Ernest Turcotte, Me L. A.

Ladouceur, C.R. et M. Paré. Au nouvel élu, nous offrons nos plus sincères félicitations.

## LA FETE DES ROIS A ST-NAZAIRE DE BERRY

Les citoyens de St-Nazaire de Berry ont célébré la fête des Rois d'une façon toute spéciale. En effet sous la présidence de leur curé, M. l'abbé Thomas Marquis, ils se sont réunis en grand nombre en leur salle paroissiale et ont pris part à un souper canadien qui a remporté le plus vif succès.

Dans la soirée, il y eut session

récréative au cours de laquelle on procéda au tirage d'un cheval. M. Hector Godbout, représentant de la Compagnie Hward Smith à Amos en a été l'heureux gagnant. Et comme ce tirage était au profit des oeuvres paroissiales de cet intéressant centre de Colonisation, M. Godbout a généreusement remis la possession de ce cheval à M. le curé Marquis qui pourra en disposer à son gré, encore au profit de ses oeuvres.

## RECEPTIONS

"Plusieurs réceptions ont eu lieu ces jours derniers en l'hon-

neur de Mlle Madeleine B. de Grosbois, à l'occasion de son mariage. Mlle Blanche Vaillancourt a donné un diner lundi soir le 27 décembre; Madame Côme Lafrenière a reçu le lendemain soir; Madame Fernand Godbout a donné un shower de pyrex jeudi le 30 décembre; Mlle Marguerite Drouin a reçu à l'heure du thé lundi le 3 janvier et Mlle Claire Bigué a également reçu à l'heure du thé mardi le 4 janvier."

## NAISSANCE

S. E. Mgr J.A. Marie, Lucienne, Louise Desmarais, fille

de M. et Mme Gilles Desmarais (Thérèse Turgeon), née le 8 à l'Hotel-Dieu d'Amos.

Les parrain et marraine sont le Major abbé Emile Turmel, de Valcartier et Mlle Lucienne Turgeon, tante de l'enfant, représentés au baptême par M. et Mme Fernand Godbout. Mlle Emma Turgeon, de Montréal, tante de l'enfant, était porteuse.

## LISEZ

ET FAITES

LIRE LA

GAZETTE DU NORD



NUMÉRO 2 D'UNE SÉRIE

# Jacques m'a dit - "d'où viendra l'argent?"

"OUI, Mme. Lebrun, Jacques me disait encore hier: "Si le Gouvernement s'empare de la compagnie d'électricité, où prendra-t-il l'argent pour l'acheter?"

"Il n'y a qu'un endroit, et c'est chez le peuple. Ce sera vous, et ce sera moi qui payerons de quelque façon.

Pour trouver l'argent, les tarifs augmenteront ou bien il y aura d'autres taxes sur des choses que le Gouvernement a oubliées de taxer.

"L'argent, ça ne se trouve pas dans un sabot de cheval, comme dit Jacques. Il faudra donc encore tondre le mouton".

Le mot "étatisation" comporte naturellement l'idée d'achat public, où le peuple fournit les fonds nécessaires. On pourra procéder de diverses manières pour défrayer le coût de la transaction, mais il ne faudra pas oublier qu'en dernier ressort c'est bien le peuple qui paye, ce bon peuple dont la dette va toujours croissante. Et cela s'ajoutera naturellement aux tarifs réguliers de l'électricité. Songeons-y donc sérieusement avant d'abandonner un service public bien administré à des gens qui ont eu peu ou pas d'expérience dans ce genre d'entreprise et de payer par-dessus le marché pour le faire.

**Saviez-vous**

que la dette de la Province de Québec était en 1930 de \$71 millions. Elle est maintenant de \$372 millions—soit une augmentation de \$300 millions.

Reclame publiée dans l'intérêt de plus de 1,000,000 d'abonnés et des 30,000 actionnaires de

**MONTREAL LIGHT HEAT AND POWER**

Consolidated



# La Gazette du Nord

MONTREAL, VENDREDI, 14 JANVIER 1944

LA GAZETTE DU NORD

PAGE 3

## GALA SPORTIF DE NOS JEUNES D'AMOS

Récemment, à la chronique du hockey, nous avons mis en lumière l'ardeur de plusieurs de nos jeunes sportifs, dignes successeurs de leurs devanciers. Depuis, nous avons constaté qu'une génération formée d'enfants dont les âges varient de 10 à 15 ans ne néglige rien pour s'entraîner dans la carrière athlétique et fournir à noter beau jeu national d'hiver des étoiles qui brilleront d'un vif éclat dans notre ciel sportif.

En effet, en trois jours, un comité s'est formé qui a organisé sur notre patinoire locale un gala sportif qui hier soir y a remporté le plus vif succès. Ce comité était composé de MM. Jean Carrière, président, Paulo Massicotte, vice-président, Gilles Lafrance, secrétaire et Charles Cossette, trésorier. Ces jeunes promoteurs ont mis sur pied toute une organisation qui nous a permis de passer une agréable soirée et de constater que la vie sportive connaît en notre ville une recrudescence digne des grands jours d'autrefois.

### PARTIE DE HOCKEY

Le programme de la soirée comprenait une partie de hockey entre les jeunes du Collège d'Amos et de l'École Saint-Viateur et un tournoi athlétique de tout premier ordre.

La partie de hockey s'est terminée par le compte de 7 à 5 en faveur de l'École Saint-Viateur. Durant les trois périodes réglementaires, les porte-couleurs de ces deux équipes dont l'ainé ne dépassait pas 15 ans se sont livrés une lutte de corsaires. Dans les buts des vainqueurs, Robert Dubé a joué une partie phénoménale et sans le travail de gérant de Henri-Paul Veillette, l'équipe vaincue aurait été littéralement écrasée. Pour l'École Saint-Viateur les compteurs ont été Paul-Emile Gendron, deux points, Yves Lafrance, deux points, Georges Archambault, Samuel Roy et Paul Carrière, chacu un point. Les honneurs se sont partagés comme suit du côté du Collège d'Amos: Paulo Massicotte, deux

points, Marcel Lapointe, Charles Cossette et Jacques Brien chacun un point.

La rondelle a été mise au jeu par MM. Edmond Carrière et Lucippe Hivon.

### COURES A PIED ET EN PATINS

Le gala sportif proprement dit a commencé par une course en patins. Dans la première épreuve disputée entre garçonnets de 15 ans, Robert Roy, s'est classé premier et a reçu le prix décerné par M. Conrad Drouin.

A la seconde épreuve réservée aux enfats de 12 à 15 ans, Yves Lafrance a mérité le prix de Joseph & Frères en devançant tous ses concurrents.

La première course à pied a aligné les jeunes gens de 15 ans et plus et a été gagnée par Fernand Dion qui s'est vu décerner le prix offert par M. David Gourde.

Jean-Marie Slight s'est classé premier de la course des garçonnets de 12 ans et plus et a gagné le prix de M. P.-X. Cossette.

Pour la classe de dix ans et plus, le prix de M. Pierre Gervais a été gagné par Marcel Duguay, vainqueur de cette épreuve.

Chez les jeunes filles, Mlle Suzanne Lafrance a gagné la course en devançant ses concurrentes de 15 ans et plus, méritant ainsi le prix offert par M. J. Emile Montambault.

Dans la classe de 12 ans, Mlle Pierrette Martel s'est classée première et s'est vu décerner le prix offert par le comité de la patinoire.

Une course aux patates a terminé la soirée et a été gagnée par M. Roger Archambault qui s'est vu remettre le prix offert par la direction de l'Épicerie François Caouette Enrg.

MM. Lucippe Hivon et Conrad Bourgeois agissaient comme juges de ces épreuves.

Tir eau sort, le prix de présence donné par la Pharmacie Dumont a été gagné par Marcel Duguay.

MM. Carrière, Massicotte, Lafrance et Cossette ont clôturé cet événement sportif avec un surplus substantiel qu'ils ont remis au Comité des Jeux du Collège d'Amos.

### "CROYEZ-LE OU NON" dirait Ripley

Les lecteurs de magazines américains ont souvent lu des anecdotes racontées par Ripley et qui portent toujours comme titre: "Croyez-le ou non". Il s'agit toujours de faits invraisemblables mais tout à fait authentiques qui sortent des conditions ordinaires de la vie.

"Croyez-le ou non". C'est ainsi que nous pourrions intituler une aventure qui vient d'arriver à l'un de nos concitoyens.

Deux chiens viennent en collision avec une automobile, l'automobile reste en place. Les deux chiens s'en tirent sans aucune trace de mal et l'automobile est fortement endommagée. "Croyez-le ou non", c'est ordinairement le contraire qui se reproduit.

Telle est l'aventure qui est arrivée à M. Georges Duchemin, Agent des Terres, lundi dernier, sur la route nationale, tout près de Vassan.

### COLLISION

Accompagné de M. Alfred Demers, son collègue de l'Agence des Terres, M. Duchemin s'approchait en automobile du village de Vassan quand il vit venir à toute vitesse deux chiens attelés à une sleigh d'enfants, pendant qu'un garçonnet de 12 ans posté à cent pieds plus loin avait abandonné de les rattrapper. Le conducteur de l'auto stoppa immédiatement sa voiture et attendit les événements. Un léger choc se produisit et M. Duchemin vit les deux chiens projetés à une dizaine de pieds dans le banc de neige bordant la route. Il se rendit à cet endroit, croyant bien que ces fidèles amis de l'homme ne s'en relèveraient jamais. Mais à sa grande surprise, au milieu de leurs attelages brisés en morceaux, ils ne firent qu'un saut et reprirent le chemin parcouru en direction de leur propriétaire. Une plus grande surprise attendait M. Duchemin: la menaire de la sleigh avait pénétré dans la partie d'avant de son auto et en avait crevé le radiateur.

"Croyez-le ou non", mais dans cette collision entre deux chiens et une automobile, les deux chiens s'en sont tirés indemnes et l'auto est restée en panne.

## LA COLLABORATION INTERCONFESSIONNELLE D'APRES LES DOCUMENTS PONTIFICAUX par Wilfrid Parsons, S.J., Catholic University of America

Dans presque toutes ses déclarations publiques, le Pape Pie XII, glorieusement régnant, a fait quelque allusion aux personnes qui ne partagent pas la foi catholique, et exprimé la conviction ou l'espoir qu'un grand nombre d'entre ces personnes sont de coeur avec lui, dans sa tentative courageuse mais désespérée pour sauver la société humaine. Pie XII avait souvent fait des allusions semblables, particulièrement vers la fin de sa vie. Nul n'ignore d'ailleurs qu'en Grande-Bretagne, ce sont les catholiques qui ont pris l'initiative d'une collaboration plus étroite avec l'Église anglicane et les églises libres, pour réopndre de bon coeur, ainsi qu'un auteur britannique l'a écrit, "à l'appel lancé par le Pape en faveur de la collaboration avec tous les hommes de bonne volonté.

Il peut donc être utile d'examiner la question de la collaboration, entre croyances, déjà étudiée dans cette revue, dans l'espoir de déterminer, à la lumière des textes pontificaux, quels sont les domaines où cette collaboration peut légitimement s'exercer; quelles sont les bases de cette collaboration.

Un rappel des circonstances historiques doit, toutefois, précéder l'examen des textes. Depuis la désastreuse paix de Westphalie (1648) jusqu'à notre époque, l'influence directe de la Papauté et de l'Église sur les affaires temporelles de l'Europe et d'umonde est tombée à presque rien. Ce qu'on a appelé "la sécularisation de la politique", et qui était devenu la règle officielle des nations européennes, a entraîné, entre autres conséquences fâcheuses, l'acceptation universelle de l'exclusion de l'Église hors des affaires publiques, et un esprit de soumission et d'isolement de la part des catholiques. Et jusqu'à une époque récente, la majorité des catholiques modernes ont accepté cet esprit comme le mode normal d'existence de l'Église à l'avenir.

Ces trois siècles de sécularisation peuvent, en ce qui concerne la politique papale, se diviser en trois périodes. La première a été marquée par une série de protestations, d'une vigueur toujours décroissante, contre le nouvel état de choses. Cette période de défaite progressive peut être considérée comme terminée à l'accession de Clément XIII (1758), coïncidant avec le triomphe presque universel des "Lumières". Ensuite vient une période d'éclipse, qui dura un siècle en chiffres ronds. L'un de ses épisodes marquants est l'humiliation de la Papauté par Napoléon, et l'absence presque complète, de toute tentative, de la part des Papes, pour influencer le cours universel des événements. Ce fut l'âge des ténèbres de la Chrétienté. Cette

période se termina et la troisième commença à l'avènement de Léon XIII (1878).

Léon XIII, le premier, rappela au monde surpris que l'Église catholique considère que sa mission divine embrasse les affaires temporelles. Cependant Léon XIII n'avait pas immédiatement compris qu'un monde nouveau exigeait toute une série nouvelle de conceptions, pour que cette intervention fût efficace. Il n'avait plus, comme son prédécesseur Pie IX semble l'avoir imaginé, à faire face à une synthèse médiévale, dans laquelle l'unité politique et l'unité religieuse étaient une seule et même unité, mais à un monde de nationalismes en conflit et de dissensions religieuses. Par une ironie de l'histoire, c'est la France post-médiévale qui avait relégué l'Église dans la sacristie et l'avait ensuite humiliée, et c'est la France moderne qui, la première, ouvrit les yeux de Léon XIII sur le nouvel état de choses et lui inspira la conduite à tenir.

### LES TEXTES PONTIFICAUX

L'histoire intime de cette transformation de la politique de l'Église a été relatée par le comte Eduardo Soderini, utilisant les papiers personnels du Pape, dans sa biographie officielle de Léon XIII, dont la partie qui nous intéresse a été traduite en anglais. Dans une série d'encycliques inaugurée un an après son avènement, Léon XIII a développé une philosophie de la société qui, commençant plutôt comme une condamnation de l'État moderne est graduellement arrivée à la réconciliation avec cet État, sur la base des principes chrétiens.

Jusque là, toutefois, le grand Pape s'était restreint au rôle de professeur de philosophie, s'était contenté d'énoncer de bons principes de gouvernement. En 1891, avec *Rerum novarum*, il apparaît en réformateur social. C'était un changement, radical dans la coutume pontificale, car cette encyclique ne présentait pas seulement la vérité, elle invitait à l'action. Et dans cette action, le Pape engageait clairement l'Église comme associée de la société temporelle:

"En ce qui concerne l'Église, sa collaboration ne fera jamais défaut, quelle que soit l'heure ou l'occasion. Elle interviendra avec une efficacité d'autant plus grande que sa liberté d'action sera moins entravée. Que ceci soit bien noté par ceux dont la fonction est de pourvoir au bien public."

Il apparut clair tout de suite que cette nouvelle politique serait mise à l'épreuve en France. C'est là que les anciens et les modernes se trouvaient étroitement aux prises. Léon XIII pro-

(Suite à la page 6)

LE TABAC À CIGARETTES

British Consols

DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR

# PROPOS FEMINIENS

## NOTES SOCIALES

Mme L.-A. Ladouceur passe quelques jours à Montréal.

Me François Biron, C.R., d'Ottawa a passé la fin de semaine en notre ville.

M. Gustave Duguay, notaire et registraire et Mlle Raymonde Duguay, sont présentement à rois-Rivières, les invités de M. et de Mme Jean-Louis Caron. Ils se rendront aussi à Montréal et à Ottawa.

M. Marc Duguay, E.E.L., est retourné à Montréal y poursuivre ses études.

Me E. W. Westover, de Val d'Or, était de passage à Amos la semaine dernière, pour affaires professionnelles.

M. Ozanam Lalonde du corps d'aviation canadienne a passé quelques jours à la demeure de ses parents M. et Mme R. E. Lalonde.

M. Conrad Bourgeois est parti pour North Bay où il suivra des cours spéciaux d'anglais.

M. L. Marinoff est de retour d'un voyage à Montréal, dans sa famille.

M. Fred Davis, autrefois de l'armée canadienne et maintenant de Malartic a passé quelques jours parmi nous.

M. le docteur A. Leblanc, de l'Unité Sanitaire est de retour d'une promenade à Montréal et à Sainte-Thèche, dans sa famille.

Mlle M. Grignon, infirmière du ministère de la Santé a passé quelques jours parmi nous.

Le lieutenant-détective Gustave Girouard ainsi que Mme Girouard a passé quelques jours à Noranda les invités de M. Emile Dussault, de la Sûreté Provinciale et de Mme Dussault.

M. et Mme Philippe Boissinot sont de retour d'un voyage à Sudbury où ils ont rendu visite à leur fils M. Gérard Boissinot.

## La moutarde roulante

La moutarde roulante s'est introduite dans les Provinces des Prairies en 1887; elle provenait de l'Europe Centrale. Chaque gousse renferme environ 120 graines, et l'on a constaté qu'une seule plante peut contenir jusqu'à 1,500,000 graines. Quand des graines sont

mûres, la sommité entière de la plante se casse et le vent l'emporte à travers la prairie où elle éparpille ses graines au loin. Comme les graines ne se détachent pas facilement des capsules ou gousses, une sommité peut rouler sur la prairie pendant tout un hiver, ne répendant que quelques graines ci et là sur un grand nombre de milles.

Les graines de la vesce sauvage ou du pois sauvage sont très nuisibles dans l'avoine destinée à la mouture. C'est une impureté assez répandue dans le grain cultivé dans les Provinces Maritimes, le Québec et certaines parties de l'Ontario. Cette plante se rencontre également sur les talus des chemins dans l'Est du Canada. C'est une mauvaise herbe annuelle et de provenance européenne.

## Les empoisonnements alimentaires

Depuis quelques semaines on a rapporté au service de santé plusieurs cas d'empoisonnements alimentaires. Dans deux cas, il y a eu mortalité.

Les enquêtes faites prouvent que, la plupart du temps, les aliments sont mal conservés. C'est pourquoi il nous faut répéter les conseils habituels à la population, en insistant sur leur mise en pratique.

On semble croire qu'à l'automne les précautions pour conserver les aliments peuvent cesser ou ralentir. Il ne faut jamais cesser de garder les aliments à une bonne température basse, au-dessous de 50° Fah., dans de bonnes glacières, suffisamment pourvues de glace, ou dans des appareils frigorifiques. S'il s'agit d'aliments périssables: viande, poisson, volaille, lait, crème, etc., ne jamais acheter plus que les besoins immédiats. Presque toujours la viande est achetée fraîche et saine, mais elle devient dangereuse parce qu'elle est mal conservée.

C'est une erreur de croire que les "dépenses" (garde-manger) attendant aux cuisines sont des endroits convenables pour la conservation des aliments. Ces pièces, presque toujours réchauffées par la cuisine avec laquelle elles communiquent ordinairement, ne doivent pas être utilisées comme glacières.

Plusieurs empoisonnements alimentaires sont causés par des sandwiches faits avec de la viande hachée, surtout avec du

jambon mal conservé durant 2 ou 3 jours après la cuisson.

Une autre cause fréquente d'empoisonnement alimentaire est l'emploi d'un hache-viande. Ces appareils sont difficiles à nettoyer et il y reste presque en permanence des résidus de viande en fermentation qui constituent un foyer où les microbes pullulent. Il faut donc, après chaque usage, ébouillanter le hache-viande si l'on veut prévenir tout danger d'empoisonnement. Si vous achetez de la viande hachée chez votre boucher; faites-le hacher devant vous; n'achetez pas de cette viande hachée à l'avance.

## Conservation de la viande

Les points essentiels qu'il s'agit d'observer pour la conservation des viandes peuvent à peu près se résumer ainsi, d'après l'avis d'expertes de la section des consommateurs, du ministère fédéral de l'Agriculture:

1—Développer la viande dès qu'on l'apporte de chez le boucher.

2—Couvrir légèrement et placer dans la glacière ou dans un endroit frais jusqu'au moment de s'en servir.

3—Utiliser promptement les viandes hachées. Qu'elles soient crues ou cuites, les viandes hachées se gâtent beaucoup plus rapidement que les viandes complètes.

4—Conserver les viandes cuites bien couvertes dans un endroit frais. Ne jamais les couvrir et les mettre dans la glacière avant qu'elles ne soient refroidies. Les ragoûts, les soupes à la viande, etc., dans lesquelles entrent les féculents (pommes de terre, farine, céréales) se gâtent rapidement.

5—Essayer toujours la viande avec un linge humide avant la cuisson. Ne pas la laver.

## LE SUCRE EST RARE !

ACHETEZ et employez "SUCRINE" un bon substitut du sucre. LIQUIDE. Agréable au goût. Sucre tous breuvages chauds ou froids. Economise le sucre dans pâtisseries, céréales, compotes, desserts, etc. AIDE AU RATIONNEMENT. Directions anglais et français. (Echantillon sur demande 10 cts). Emballage garanti. Livraison rapide. PRIX MALLE PAYEE. Bouteille 2 oz. (1-\$0.75) (6-\$4.25) (12-\$8.00) Bouteille 16 oz. (1-\$4.00).

Adressez commandes avec bon, mandat à:

LES BONS PRODUITS, ENRG., 351, Boul. Charest, Québec, P.Q.

## SOEUR GISELLE-MARIE...

(Suite de la page 1)

"Vive la missionnaire", crie une voix, et une immense acclamation retentit dans les airs... "Vive NOTRE Missionnaire" reprend la voix des enfants... "Vive notre Missionnaire" répète la foule dense qui regarde avidement pour ne perdre aucun mouvement, aucun geste de l'héroïque religieuse. Des photographes sont postés, qui sur une aile d'auto, qui sur une plate-forme élevée, d'autre de plein pied dans la foule, chacun à qui mieux mieux fige sur sa plaque métallique tantôt une poignée de main, tantôt un sourire de reconnaissance, tantôt une salutation affectueuse; et lentement, au bras de sa chère maman, entourée de sa famille, Soeur Gisèle-Marie se dirige vers une auto qui stationne tout près. Une nouvelle acclamation vibre dans l'air: "Vive notre Missionnaire", puis, un dernier regard du ciné-kodak et l'auto se referme sur l'heureuse famille qui se hâte vers la maison paternelle. se passe sous silence la scène émouvante du revoir de la fille religieuse et du père cloué sur son lit de souffrance.

Une heure plus tard, Son Excellence, Monseigneur A. Desmarais recevait Soeur Gisèle-Marie dans son évêché d'Amos. Rien ne peut traduire les émotions d'une âme religieuse qui est reçue si paternellement par le premier pasteur du diocèse. Son Excellence Monseigneur A. Desmarais est si magnifiquement bon, si délicat pour ses visiteurs!..

Sur le soir de ce même jour, une réception tout intime avait lieu à l'Ecole normale. En entrant dans la maison, on entendait dans le lointain, comme perdue dans l'espace, une musique douce, nostalgique, je dirais. En se rapprochant du centre on reconnaît l'hymne qui avait salué le départ des vaillantes Missionnaires du Japon: "Ave Maris Stella". Plus près encore les voix se font très distinctes et dans une envolée merveilleuse toutes les élèves, voix argentines, chantent le cantique à la Vierge pendant que Soeur Gisèle-Marie, accompagnée de son heureuse mère, de Monsieur l'aumônier de l'Ecole normale et de Soeur Supérieure, traverse l'auditorium entre deux haies d'élèves dont les coeurs chantent à l'unisson des voix. Soeur Gisèle-Marie adresse quelques mots aux élèves, remercie, donne quelques détails très sobres sur la vie au Japon, puis, se retire pour saluer les Religieuses. Une heure durant, elle parle aux Religieuses avec une maîtrise d'elle-même et un calme qui émeuvent et surprennent à la fois. A six heures, elle retourna auprès de son papa incapable d'accompagner sa fille, même en ce jour de grand bonheur.

Le lendemain, huit décembre, les élèves du pensionnat Sainte Marie avaient l'honneur de compter Soeur Gisèle-Marie parmi leurs invités d'honneur à leur banquet traditionnel. La veillée se prolongea tard dans la soirée. On fit fête à la chère Missionnaire qui sut répondre à tout avec un sens de l'humour qui restait toujours dans les limites de lagréable et du bon goût.

Le neuf décembre, ce fut le tour des parents et des amis de la famille Drouin à être admis dans l'intimité de la bonne Religieuse. L'auditorium de l'Ecole normale fut transformé en un vaste et magnifique salon. De la lumière, un chant, des fleurs, de la musique, tout ce qu'il y a de réjouissant a été ménagé pour cette réception. Les deux nièces de Soeur Gisèle-Marie, Gisèle et Odette Drouin, après s'être prosternées sur ses pieds avec une gerbe de fleurs, se jettent à son cou l'une après l'autre pour étreindre, dans un élan d'affection bien touchante, leur tante vénérée. Des larmes perlent à tous les yeux... Puis c'est l'adresse de bienvenue, lue par une amie de la famille, Mademoiselle Denise Bourcier, Madame D. Gourd, qui ne le cède à personne en ces circonstances, relata, avec un tact parfait, toute la vie de Soeur Gisèle-Marie, depuis sa plus petite enfance jusqu'à son départ pour le Japon.

Enfin, Monseigneur Dudemaine adressa la parole à la Révérende Soeur Gisèle-Marie et à toute cette digne assemblée.

La présence du prêtre, bienfaisant partout, apporte la note juste ce soir. Monseigneur Dudemaine céda bien vite la parole à la Missionnaire qui se leva sans tarder. On avait hâte de l'entendre. Sa parole est chaude, sympathique; elle raconte, donne un exemple avec conviction avec ferveur, cristallise un fait; on sent que là-bas, il y a une partie de son âme; mais en artiste, elle sait admirer, contempler avec ardeur, elle se sent avide de beauté et il est beau le Canada, parce que le Canada est catholique. Vérité, joie, beauté, noms divers d'une même chose... Soeur Gisèle-Marie fait ressortir la différence entre la clarté d'un pays catholique et l'obscurité d'un pays païen. Et sa digne mère la regarde avec une enveloppante et vivante douceur. Peu à peu, la conversation se fait plus familière et bientôt la bonne Soeur est entourée. Les salutations à droite et à gauche, les bons mots, les douces reminiscences rendent cette soirée tout à fait agréable. Pour alors la partie profane de cette réunion, je dirais, la Révérende Soeur Gisèle-Marie est invitée à se faire entendre au piano. Le recueil-

(Suite à la Page 8)

Le Premier Choix au Canada!

LE CACAO  
**FRY**

Nourrissant et Savoureux

**La FAIBLESSE**  
PEUT DISPARAITRE FACILEMENT  
Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE:  
Pâleur, Nervosité, Irrégularités  
Fatigue, Périodes douloureuses  
Faiblesse, Manque d'Appétit  
Douleurs de Dos, de Reins  
Troubles internes essentiellement féminins  
**TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES**  
POUR LES FEMMES FAIBLES  
Cie Chimique FRANCO  
Américaine Ltee  
1570 rue St Denis  
Montréal

## La revue des livres

NOTES DES EDITEURS

Un nouveau livre

### La retraite aux hommes chez les Dominicains

par André David

André David qui a dirigé avec tant de zèle la **Collection Catholique**, raconte dans ce livre, que viennent de publier Les Editions Variétés, l'histoire de sa conversion. Et c'est une belle histoire que celle d'un âme qui se découvre! C'est un noble geste, celui de l'homme qui, après avoir fait cette découverte, s'écrie sans respect humain: "Mon frère l'incrédule, voici ce que j'ai fait avant d'avoir la grâce de savoir où était la vérité. Je t'en prie, je t'en supplie, mon frère l'incrédule, ne suis point mes pas... Mon frère l'incrédule, voici ce qui m'est arrivé lorsque j'ai appris... Quitte les chemins dangereux, ne vie plus dans l'erreur et le mensonge et le péché."

Cet événement capital de la vie d'André David, a fait de lui un homme nouveau. La grâce de Dieu a accompli son oeuvre. Il nous le dit lui-même. Dieu a tellement changé son coeur, après des années de dissipation où il a tout connu, le meilleur et le pire, qu'il n'a plus aujourd'hui d'autre ambition que de vivre l'idée chrétienne comme elle vaut d'être vécue. Toute son activité est désormais orientée vers ce grand but: le service de Dieu et celui du prochain.

**La Retraite aux hommes chez les Dominicains** n'est pas seulement l'oeuvre d'un écrivain, c'est le cri d'un croyant qui, selon l'expression de Georges Goyau, nous dit "sa joie de croire, de prier et d'aimer." En lisant ce livre d'un accent si pathétique, vous suivrez avec admiration, la pénétration, dans une âme, de la grâce qui opère une conversion.

La vente de cet ouvrage, a été interdite en France par les Allemands.

(1) Un ouvrage de 100 pages, publié par les Editions Variétés. Prix: \$0.50, par la poste \$0.60. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410 rue Stanley, Montréal, Canada.

Une nouveauté de France

### Ainsi donc encore une fois par Paul Claudel

Dans la fameuse **Collection Catholique** dirigée par Monsieur André David, Les Editions Variétés viennent de publier ce remarquable livre du grand écrivain Paul Claudel.

### "CORRESPONDANCE"

Pour trouver votre idéal?... Vous marier? vous distraire, faire des connaissances, etc., faites partie de notre club et abonnez-vous au **Carnet Social**, \$1.00 par année. Ecrivez pour détails et listes de membres au **CLUB NATIONAL DE CORRESPONDANCE**, Casier Postal, 1722, QUEBEC.

Ce livre a été mis sur la liste Otto, lors de sa publication en France en 1940, après l'occupation des Allemands. La vente en a été complètement interdite par ordre de ces derniers. Les premiers vers de ce recueil montrent bien pourquoi:

"Ainsi donc encore une fois, Germanie, O Cain entre les peuples qui ne fus créé que pour la haine!

"C'est ta face bouffie et féroce encore une fois, et dès qu'il s'agit de Satan cette volonté toute prête qui ne fait qu'un avec la sienne!

"Cette tâche de faire tout le mal possible, il arrive que tu n'en es pas encore assouvie..."

Belles clameurs de patriotisme, puissants anathèmes contre l'envahisseur voici, dans des pages dignes du grand Claudel, un terrible plaidoyer contre l'Allemagne guerrière!

(1) Un volume de 64 pages, publié par les Editions Variétés. Prix \$0.40, par la poste; \$0.45. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés 1410 rue Stanley, Montréal, Canada.

Une nouveauté de France

### Les Signets du Missel

par René Fernandat

Dans la célèbre **Collection Catholique**, dirigée par Monsieur André David, les Editions Variétés viennent de publier un beau recueil de poèmes sur la Sainte Messe.

On y trouve les plus belles prières pour l'Angelus, le Confiteor, le Gloria, l'Offertoire, le Sanctus et toutes les autres parties du divin Sacrifice.

Pour chaque moment de la Messe, René Fernandat a trouvé une pensée à méditer: une pensée qui vient du coeur.

Les chapitres qu'il a écrits sur la Consécration et ses prières d'Action de Grâce sont tout à la fois émouvants, simples et grandioses.

Voici vraiment un livre nécessaire. C'est un ouvrage que tous devraient lire, relire et apprendre par coeur.

(1) Volume de 64 pages, publié par les Editions Variétés. Prix: \$0.40, par la poste \$0.45. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

### LA PENICILLINE ET SES BIENFAITS

La Pénicilline est au nombre des tout nouveaux médicaments que la guerre a fait connaître pour le plus grand bien des malades et des blessés. La quantité disponible de ce produit étant excessivement minime, il ne se trouve pas encore sur le marché, et les besoins de l'armée doivent conserver la priorité. Mais, de partout, proviennent des commentaires les plus élogieux de ce produit; on lui trouve sans cesse des vertus nouvelles et plus utiles.

La Pénicilline est une substance soluble diffusée dans le milieu de culture liquide sur lequel on cultive un champi-

gnon dont plusieurs espèces sont connues de tous (pain moisi, fromage Roquefort) et appelé par les savants, Penicillium notatum, parce que, sous le microscope, il ressemble à un balai, traduction du mot latin Penicillium. Cette substance n'est ainsi formée qu'en très minime quantité et il faut d'immenses milieux de culture pour n'en retirer que la valeur d'une dose clinique.

Dernièrement, le docteur L. P. Stroan, bactériologiste en chef de Ayerst, McKenna & Harrison, Limited, les fabricants de la Pénicilline au pays, dans une conférence à Valleyfield, apportait les conclusions suivantes sur les effets de la Pénicilline:

"En chirurgie dentaire, grâce à ce merveilleux produit, on pourra sauver de l'extraction des milliers de dents en traînant les abcès dentaires à la Pénicilline".

"Dans les infections purulentes, les pneumonies, la méningite et la gonorrhée: la Pénicilline est beaucoup plus active que les sulfamidés. Sa toxicité chez l'homme est quasi nulle, du moins pour ce qu'on en sait aujourd'hui, contrairement au sulfamidé dont les effets toxiques se font de plus en plus remarquer."

"En plus de ces conclusions", ajoute le docteur Streaan, "mes confrères et moi avons fait d'autres observations intéressantes sur la Pénicilline. Dans nos laboratoires, nous avons traité 20 cas de syphilis à la Pénicilline. Nous ne pouvons rien conclure encore, mais les résultats semblent des plus encourageants. Espérons que la Pénicilline devienne une puissante drogue antisyphilitique." (Cf. Montreal Daily Star, page 3, 6 janvier 1944.)

On ne peut prédire l'avenir de la Pénicilline quant à sa production et quant à son usage. Mais les savants de l'Amérique du Nord et de l'Europe sont des plus enthousiastes au sujet des grands services que réserve la Pénicilline à la chimiothérapie et à toutes les sphères de la médecine. Dans le monde de demain, la Pénicilline sera au service du pauvre comme du riche. Elle ne sera pas une panacée à tous les maux, mais elle en guérira plusieurs. Grâce à ses vertus puissantes, elle sauvera de la mort des milliers de vies humaines.

(Au Canada, cette semaine)

### CHRONIQUE DE LA FERME

En décembre les paroissiens dont les noms suivent étaient choisis comme membres du Conseil de la Ligue du Sacré-Coeur fondée à La Ferme le 7 novembre:

Président: M. Jeffrey Plourde. 1er Vice-Président: M. Wilfrid Vadeboncoeur. 2e Vice-Président: M. Pierre-Alfred Rioux. Secrétaire-trésorier: M. Wildy Chaput. Commissaire ordonnateur: M. D. Damphousse, Agronome. Chefs de groupes, pour le Rang IX, de Figury: M. Albani Lavoie. Rang IV, de Dalquier: M. Aimé Maheux. Rang du lac Gauvin: M. Isidore Gravel. Rang e Trécesson: M. Léon Anson. Rang de Villemon: tel: M. Emilien Constantineau.

Mesdemoiselles Hélène Cloutier et Marie-Claude Rioux, étudiantes à l'Ecole Normale d'Amos, sont venues prendre



**SOYEZ FORT**

SI VOUS SOUFFREZ DE:  
FAIBLESSE COURBATURES  
NERVOSITE EPUISEMENT  
FATIGUE HABITUELLE  
MANQUE D'APPETIT

PRENEZ LES  
**PILULES MORO**

1566 ST-DENIS, MONTREAL

leurs vacances dans leurs familles et sont retournées aux études.

Mesdemoiselles Armande Rioux, Marguerite Alarie et Gabrielle Carignan sont allées suivre les cours de l'Ecole Ménagère d'Upton, Co. St-Hyacinthe.

Le dernier recensement de la paroisse donnait 52 familles résidentes et 8 célibataires résidents sur lots, en tout 336 âmes, auxquelles ont peut joindre le personnel de l'Ecole d'Agriculture: 16 religieux, 5 religieuses, 30 élèves, soit 51 âmes, ainsi que vingt familles qui viennent passer l'été sur les plages du lac Saint-Viateur.

Le 26 décembre, M. E. Constantineau, marguillier sortant de charge au 1er janvier, était remplacé par M. Joseph Tremblay.

L'après-midi du même jour, M. et Mme Gérard Langlois faisaient baptiser leur premier-né, lui donnant les noms de Joseph enri Noël Parrain, M. Paul-Emile Langlois, oncle de l'enfant; marraine, Mme Joseph Langlois, grand-mère de l'enfant; porteuse, Mme M. Gravel (Gemma Langlois), tante de l'enfant. Le parrain employé aux chantiers de Clova se fit remplacer par son beau-frère, M. M. Gravel.

Les religieux passèrent de belles "fêtes" dans l'intimité familiale, partageant leurs réjouissances avec leurs confrères de l'Ecole Saint-Viateur d'Amos, le 1er et le 6 janvier.

Le 7, les élèves de l'Ecole d'agriculture revenaient reprendre leurs cours, bien reposés, joyeux, généreux et paraissant très bien disposés comme dans le premier semestre.

### M. JEAN DAVID REMPORTE UNE BOURSE

Grâce à cette bourse, qui est de \$6,000.00, M. Jean David ira étudier, durant trois années dans diverses universités des Etats-Unis, la conservation des

fruits et légumes et spécialement la déshydratation et la congélation.

Monsieur David est âgé de 21 ans. Il est le descendant d'une famille de producteurs-maraîchers bien connus dans la région de Montréal, où ils exercent cette profession depuis plusieurs générations.

Monsieur David est âgé de 21 ans. Il est le descendant d'une famille de producteurs-maraîchers bien connus dans la région de Montréal, où ils exercent cette profession depuis plusieurs générations.

Le boursier a obtenu sa licence en sciences agricoles en mai 1940, à l'Institut Agricole d'Oka. Depuis, il a tenu la fonction de professeur d'horticulture au service du Ministère de l'Agriculture de la province de Québec. Tout en remplissant cette fonction, M. David a pratiquement complété certaines études postsecondaires au Collège Macdonald en vue d'obtenir une maîtrise en sciences horticoles. Ces derniers temps, M. David faisait un stage d'entraînement, dans le domaine de la déshydratation, à l'emploi de Ferdon, Enregistrée.

Les examinateurs au concours étaient MM. M.-H. Hudon, Edouard Brochu et Léopold Bourque, et le jury était composé de MM. Charles Gagné, Henri Bois, Edouard Brochu, Pierre-Emile Roy, Emile-A. Lods, Joseph Chevrette et René Monette.

### AVIS PUBLIC

COUR SUPERIEURE  
DISTRICT D'ABITIBI  
No. G-468

LE PROCUREUR GENERAL DE  
LA PROVINCE DE QUEBEC,  
Requérant

— vs —

LA SUCCESSION DE FEU MARTIN  
ERICKSEN,  
Intimé.

Avis public est par le présent donné que le Procureur Général de la province de Québec, représentant de Sa Majesté aux droits de la Province, présentera au Juge de la Cour Supérieure dans et pour le district d'Abitibi, au Palais de Justice, à Amos, le 9 février 1944, à 2.30 hrs p. m., une demande pour être envoyé en possession provisoire des biens de feu Martin Ericksen. Toute personne qui peut ou pourrait avoir à exercer quelques droits contre la succession est requise de présenter sa réclamation devant le Juge le ou avant le jour de présentation de la dite demande.

DATE à Val d'Or ce 23 décembre 1943.

EUGENE DROUIN,  
Procureur du requérant.



Pour  
**VIGUEUR ET ENERGIE**

CONTIENT LA VITAMINE B ET MINÉRAUX ESSENTIELLES

**Nourriture du Dr Chase**  
POUR LES NERFS

## RECIT D'UN PRETRE EVADE D'UN CAMP ALLEMAND

Il y a quelque temps, arrivait au quartier général de la Croix Rouge, à Montréal, un prêtre canadien-français qui, en 1942, avait réussi à s'évader d'un camp d'internement allemand. Le récit de ses mésaventures est un des plus beaux témoignages en faveur de l'oeuvre admirable de la Croix Rouge.

"C'est le jour de Noël, raconte-t-il, que les premiers colis de vivres de la Croix Rouge parvenaient à notre camp. Pendant deux mois, à la caserne Hamelin, à Caen, et à la prison de Fresnes, on nous avait traités comme de simples criminels. Il e n fut de même à Montreuil-Bellay, où nous étions gardés par des troupes de la Jeunesse hitlérienne.

"On nous expédia ensuite à 'La Grande Caserne' de Saint-Denis, près de Paris, où les Allemands pouvaient nous surveiller plus facilement, et avec moins de gardes. Le confort était pratiquement inexistant. La prison contenait deux fois plus de prisonniers qu'elle pouvait en contenir. C'est dire que les locaux étaient très encombrés. En outre, nous étions forcés, dès la chute du jour, de fermer portes et fenêtres et de baisser les stores. Dans cet air rapidement vicié, nous pouvions à peine respirer. Nous manquions même du nécessaire, des articles les plus indispensables. Pas d'armoires, pas de tablettes, pas une boîte. Nous n'avions même pas de clous pour suspendre nos vêtements, que nous devions empiler sur le plancher poussiéreux.

"C'est là que, pour la première fois, nous avons connu les angoisses de la faim. Pendant trois mois, pas d'autre nourriture que les maigres rations fournies par les Allemands. Croyez-moi, le menu nazi est aussi pauvre que peu varié. Le midi, des légumes cuits — et mal cuits — que les cuisiniers ne se donnaient pas la peine de nettoyer. Toujours la même chose: deux plats de légumes le midi; ça devient vite monotone. A quatre heures, nous mangions ce qui en restait. Dans l'après-midi, une ration de pain, un pain noir dont le principal ingrédient était... du bran de scie. C'étaient des pains ronds, de la grandeur d'une assiette, d'environ deux pouces et demi d'épaisseur. Chaque prisonnier recevait le quart d'un pain chaque jour. Un homme normal pouvait difficilement s'en contenter pour un seul repas. Et cependant, avec les légumes du midi, c'était à peu près tout, sauf la minime ration de margarine, de graisse ou de végétaline que l'on nous servait le soir. Pour le déjeuner, nous n'avions qu'un breuvage anonyme, qui n'était ni du thé ni du café; nous n'avons jamais pu en découvrir la composition. L'arôme de cette décoction laissait également fort à désirer. Le breuvage du matin, nous l'appelions du 'jus de chaussons sales'. Je vous laisse à croire que les prisonniers n'en raffolaient pas, mais ça nous aidait à avaler le pain chimique qui nous restait de la veille.

"Tel fut notre régime pendant trois mois. Nous étions devenus si faibles que nous passions presque toute la journée étendus sur nos grabats. Un beau jour, des dames de la Croix Rouge française réussirent à organiser un groupement de

marraines de guerre. Ainsi, chaque prisonnier avait une bienfaitrice qui lui apportait, une fois par quinzaine, quelques provisions, et aussi un peu de nouvelles du monde extérieur. Il faut savoir que ces dames charitables vivaient elles-mêmes d'aliments très rares et très rationnés. Malgré les sacrifices héroïques de ces dames françaises, nous ne pouvions pas encore satisfaire notre faim.

"C'est alors qu'intervint la Croix Rouge britannique, qui s'occupa de notre sort. Comme je l'ai dit au début, c'est à Noël que nous arrivèrent les premiers colis de vivres fournis par la Croix Rouge. Comment vous décrire la joie de tous les prisonniers! Ce furent des exclamations, des larmes de joie. L'ouverture des colis nous procura alors des émerveillements que je n'oublierai jamais. Il nous semblait être revenus aux beaux jours d'avant-guerre. Partout c'étaient des exclamations d'enthousiasme: 'Du jambon cuit', 'criait l'un. 'Du fromage, du vrai fromage', clamait un autre. 'Du chocolat', 'Du lait condensé', 'Du raisin', 'Du thé', 'Du café', 'Du Sucre', etc., etc. Nous n'en croyions pas nos yeux. Tout le monde parlait en même temps; chacun montrait aux autres toutes ces merveilles. Le choix des aliments aussi bien que l'emballage nous laissaient croire que chaque prisonnier recevait un colis de sa maman. Seules des mains féminines pouvaient réunir tant et de si bonnes choses!

"Plus tard, on nous donna des cigarettes anglaises. Dans cette prison où l'ennui nous rongait à longueur de jour, les cigarettes furent une vraie bénédiction. Lorsque je m'enfuis, la Croix Rouge envoyait depuis quelques mois trois colis mensuels pour chaque prisonnier. C'était l'abondance, à tel point que des internés ne pouvaient même pas consommer tout ce qu'ils avaient.

"Dans les premiers temps de notre internement, beaucoup d'entre nous manquaient de vêtements. Les Croix Rouges française et britannique nous en procurèrent, et elles nous donnèrent aussi de bonnes bottes militaires pour remplacer nos souliers usés sur le gravier de la cour. En résumé, je n'hésite pas à affirmer que sans l'aide de la Croix Rouge, plusieurs prisonniers seraient morts de faim et de privation.

"Ce qui précède ne peut suffire à vous faire comprendre les souffrances des prisonniers de guerre. Je veux cependant demander à tous ceux qui le peuvent — et qui ne le peuvent pas? — de faire quelque chose pour les prisonniers de guerre. La vie dans un camp d'internement est terrible. Les souffrances morales sont peut-être plus grandes que les souffrances physiques.

"D'abord, le plus pénible est la privation de la liberté. Nous sommes à la merci d'un ennemi implacable, dur à lui-même et aux autres.

"Je n'insisterai jamais trop là-dessus, parce que trop de gens, dans notre Canada, ignore le traitement fait aux prisonniers de guerre. Depuis mon retour au pays, des gens m'ont dit: "Après tout, vous ne deviez pas être si mal dans le camp d'internement?" Pour eux, les Allemands ne sont pas si mauvais diables. Je vous dirai tout

de suite que les Allemands égaient en cruauté les Japonais eux-mêmes. A mon avis — et j'en connais quelque chose — nos compatriotes internés en Allemagne ne sont pas mieux traités que ceux qui sont internés au Japon. Comment pouvons-nous donc, dans ces conditions, hésiter à leur donner toute l'assistance possible? Je sais que, même dans notre province de Québec, beaucoup de gens trouvent des excuses pour ne pas aider les prisonniers de guerre, ni la Croix Rouge. Nous vivons dans un véritable Paradis, et nous prenons pour acquit que les souffrances des autres sont méritées. On va même jusqu'à préférer la tyrannie allemande à la domination britannique, ce qui est une preuve d'une ignorance insupportable. Et j'ai rencontré ici même des Canadiens qui ne font rien et qui ne veulent rien faire pour la Croix Rouge. 'Bah! se dit-on, les colis n'arrivent même pas aux prisonniers de guerre'. C'est une fausseté, comme j'en ai eu la preuve, comme le prouvent aussi les milliers de lettres reçues des prisonniers de guerre, comme le prouvent encore les enquêteurs de la Croix Rouge internationale. Que cela fasse taire les esprits fanatiques et étroits qui méprisent la Croix Rouge parce qu'elle est neutre et qu'elle distribue ses secours sans distinction de langue ni de religion. Aider la Croix Rouge, c'est faire acte de véritable charité chrétienne, chose rare, même chez nous. Ayons donc un geste généreux pour la Croix Rouge qui, en notre nom, procure confort et réconfort aux malheureux prisonniers de guerre."

### LA COLLABORATION...

(Suite de la page 3)

clamait la réforme sociale au moment où il était déjà engagé dans un débat avec les royalistes français sur la question d'allégeance à la roisième République. C'est au mois de novembre précédent que le cardinal Lavigerie avait porté son toast sensationnel à la République à Alger, et avait lancé le mouvement du Ralliement. Après un an de furieuses discussions, Léon XIII éleva une parole décisive dans sa lettre aux Français, *Au milieu des sollicitudes*, le 16 février 1892.

Dans cette lettre, le Pape dit aux catholiques français que leur devoir était de donner leur allégeance à la République. Il introduisait la fameuse distinction entre le régime, qu'il déclarait légitime, et sa législation, qu'il condamnait et dont il souhaitait un changement, obtenu par la collaboration de l'Eglise de France et du régime. Si son conseil avait été pleinement suivi, il est clair maintenant que la France et que la foi de millions de Français auraient été sauvées. Mais ce n'est pas là mon sujet immédiat. Ce qu'il y a de remarquable au sujet de cette lettre est l'appel de Léon XIII à l'action conjointe des catholiques et des non catholiques en vue d'une transformation de la société française:

"Nous croyons opportun, nécessaire même, d'élever de nouveau la voix, pour exhorter plus instamment. Nous ne disons pas seulement les catholiques, mais tous les Français honnêtes et sensés, à repousser loin d'eux tout genre de dissentiments poli-

tiques, afin de consacrer uniquement leurs forces à la pacification de leur patrie. Cette justification, tous en comprennent le prix; tous, de plus en plus, appellent de leurs vœux et Nous la désirons plus que personne, puisque Nous représentons sur la terre le Dieu de la paix. Nous convions, par les présentes Lettres, toutes les âmes droites, tous les coeurs généreux, à Nous seconder pour la rendre stable et féconde.

Plus tard, s'adressant plus directement aux catholiques, il insiste sur la nécessité d'une grande union, en vue d'une action sociale efficace dans l'intérêt de l'harmonie sociale. Mais dans deux passages subséquents, il indique clairement que cette unité, dans la mesure où elle vise des fins de l'ordre temporel, n'est pas exclusive ou fermée. Après avoir condamné "les tendances hostiles à la religion et par conséquent aux intérêts de la nation", qui ont été incorporées dans la législation, il ajoute: "Et c'est précisément le domaine dans lequel les gens de bien, mettant de côté leurs divergences politiques, doivent s'unir comme un seul homme, afin de combattre par tous les moyens légaux et honnêtes les abus progressifs d'une telle législation." Et il en donne la raison: tous ces hommes doivent admettre qu'en attaquant la religion, l'Etat outrepassé les bornes de sa compétence, marquée par la raison elle-même; ils ont donc en commun le devoir moral de résister à ces empiètements.

Deuxièmement, vers la fin de la lettre, il reprend la même idée avec une égale précision:

"Nous avons expliqué, Vénérables Frères, d'une manière abrégée mais nette, sinon tous, au moins les principaux points sur lesquels les catholiques français et tous les hommes sensés doivent pratiquer l'union et la concorde, pour guérir, autant qu'il est possible encore, les maux dont la France est affligée, et pour relever même sa grandeur morale. Ces points sont la religion et la patrie, les pouvoirs politiques et la législation, la conduite à tenir à l'égard de ces pouvoirs et à l'égard de cette législation, le concordat, la séparation de l'Etat et de l'Eglise."

Son hypothèse évidente est que sa doctrine, sur tous ces points, doit apparaître raisonnable à tous ceux qui, sans faire profession de catholicisme, conservent une rectitude naturelle d'esprit et de coeur.

Le commentaire authentique de ces textes est fourni par la Lettre de Léon XIII à l'Evêque de Grenoble, écrite plusieurs mois plus tard, le 22 juin 1892. Cette Lettre comprend le passage suivant, d'une indiscutable clarté:

"Il est vrai que le progrès de la vie religieuse dans les peuples est une oeuvre éminemment sociale, vu l'étroite connexion entre les sociétés qui sont l'âme de la vie religieuse et celles qui régissent la vie civile; il résulte de là une règle pratique, qu'il ne faut pas perdre de vue et qui donne aux catholiques une largeur d'esprit toute caractéris-

tique. Nous voulons dire que, tout en se tenant ferme dans l'affirmation des dogmes et pur de tout compromis dans l'erreur, il est de la prudence chrétienne de ne pas repousser, disons mieux, de savoir se concilier dans la poursuite du bien, soit individuel, soit surtout social, le concours de tous les hommes honnêtes.

(Suite à la semaine prochaine)

## PERDU

Dans la ville d'Amos, un collier rouge monté sur or. Prière d'en faire remise à Mlle Violette Picard, 1ère Avenue, Amos, Tél. 271.

### AVIS PUBLIC

COUR SUPERIEURE DISTRICT D'ABITIBI No. R-514 BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE, de Rouyn, versus RICHARD BENTLEY, aurofois de Val d'Or et maintenant de lieux inconnus, à savoir:

Comme appartenant au défendeur le lot de terre numéro soixante et cinq (65) subdivision du lot original numéro soixante et un (61) du rang huit (8) du cadastre officiel pour le canton Dubuisson, avec bâtiments y élevés, circonstances et dépendances, sera vendu à la porte de l'église paroissiale de Val d'Or, JEUDI le VINGT JANVIER 1944, à DEUX heures de l'après-midi.

Le shérif, J.-U. DUMONT, Cabinet du shérif, AMOS, 7 Janvier 1944.

### PUBLIC NOTICE

SUPERIOR COURT DISTRICT OF ABITIBI No. R-514 CANADIAN BANK OF COMMERCE, of Rouyn, versus RICHARD BENTLEY heretofore of Val d'Or and now of parts unknown, to wit:

As belonging to the defendant the lot of land number sixty-five (65) of the subdivision of original lot number sixty-one (61) of Range eight (8) of the official cadastre for the Township of Dubuisson, with buildings thereon erected, circumstances and dependencies, will be sold at the parochial church of Val d'Or, on THURSDAY the TWENTIETH of JANUARY, 1944, at TWO o'clock in the afternoon.

J. U. DUMONT, Sheriff's Office, AMOS, January 7th 1944.

### AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à la loi du régime des eaux courante, que La Sarre Power Company Ltd., corps politique ayant sa principale place d'affaire au numéro 105, Côte de la Montagne à Québec, qui génère et distribue l'énergie électrique dans le district de l'Abitibi, demande au Lieutenant gouverneur en Conseil LA PERMISSION DE MAINTENIR ET D'EXPLOITER UN BARRAGE ET UNE USINE HYDRO-ELECTRIQUE CONSTRUITS au rapide No. 3 de la rivière La Sarre, lot 43, rang IX, canton La Sarre, paroisse de Saint-André de La Sarre comté Abitibi.

Les originaux des plans et devis ont été déposés au Département des Terres et forêts de la province de Québec, (Service Hydraulique) et copie des dits plans et devis a été déposée au bureau de la division d'enregistrement d'Abitibi, à Amos.

La demande contenue dans la requête sera prise en considération le ou après le jour suivant la date de la dernière publication du présent avis dans la Gazette officielle de Québec. QUEBEC, ce 21 décembre 1943. La Sarre Power Company, Limited, ZACHEE LANGLAIS, Ingénieur et directeur-gérant.

### PUBLIC NOTICE

SUPERIOR COURT DISTRICT OF ABITIBI No. G-468 THE ATTORNEY GENERAL OF THE PROVINCE OF QUEBEC, Petitioner,

— vs — THE ESTATE OF THE LATE MARTIN ERICKSEN, Respondent.

Public Notice is hereby given that the Attorney General of the Province of Québec, representing His Majesty to the rights of the Province, will present to the judge of the Superior Court for the District of Abitibi, at the Court House, in Amos, on the 9th of February 1944, at 2.30 P.M., a Petition to be sent in provisory possession of the assets of the late Martin Ericksen. All persons that have or might have any rights to exercise against the Estate are requested to present their claims to the Judge on or before the date of presentation of the said Petition. DATED at Val d'Or this 23rd to December 1943.

EUGENE DROUIN, Attorney for Petitioner.

**PAINKILLER**  
PERRY DAVIS  
CONTRE  
Crampes — Entorses — Frissons.

## 69<sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

**L'actif et les dépôts atteignent un chiffre record — Situation d'une grande liquidité.**

La Banque a soldé par anticipation ses versements relatifs aux \$15,000,000 d'obligations de la Province de Québec cédées à la Banque en 1924.

### Observations du président sur la situation générale.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, le samedi 8 janvier, la 69<sup>ème</sup> assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Beaudry Leman.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice clôturé le 30 novembre 1943, qui a été soumis à l'assemblée par le gérant général, M. Charles St-Pierre, révèle une excellente situation.

La somme des dépôts ressort à \$237,247,785, en comparaison de \$187,871,528 l'année précédente. C'est le total le plus élevé qu'ils aient jamais atteint. Le nombre des déposants a considérablement augmenté. Les dépôts du public ne portant pas intérêt, accusant un gain de plus de dix millions et demi, s'élevaient à \$6,933,872. Les dépôts du public portant intérêt, en progression de plus de 25 millions, atteignent le chiffre record de \$141,784,227.

L'actif total de la Banque, qui s'est accru de plus de 48

millions et demi depuis un an, se chiffre par \$252,179,733. C'est le montant le plus considérable qu'il ait atteint jusqu'ici. Les disponibilités de caisse ressortent à \$43,604,148, en comparaison de \$34,551,381 l'année précédente et représentent 18.21% du passif envers le public. L'actif rapidement réalisable est passé, d'une année à l'autre, de \$140,786,543 à \$198,037,453. Cette augmentation de plus de 57 millions a porté de 73.74 à 82.71 pour cent le rapport de l'actif rapidement réalisable au passif envers le public.

Les prêts courants et escomptes se chiffrent par \$42,761,933, à rapprocher de \$48,442,989 à la clôture de l'exercice antérieur. La somme des placements de la Banque s'est relevée, en un an, de \$102,878,177 au chiffre sans précédents de \$151,203,927; mais le portefeuille de la Banque est d'un rendement d'autant plus faible qu'il se compose de titres de premier ordre, la plupart à court terme.

Les bénéfices nets de l'exercice, que le compte Profits et Pertes fait ressortir à \$806,266, accusent une légère diminution par rapport à ceux de l'exercice antérieur, lesquels, avant la déduction de la somme de \$60,000 versée au Fonds de pension du personnel, se chiffraient par \$836,815. Ces bénéfices, après provision de \$318,282 pour les impôts fédéraux, ont été répartis comme suit: dividendes, \$420,000; contribution au Fonds de pension du personnel, \$80,000; amortissement des immeubles sociaux, \$125,000; versement à la Province de Québec, aux termes de la Loi 14, Georges V, chapitre 3, \$125,000. Une somme de bénéfices non-répartis de \$56,266 a été portée au compte Profits et Pertes, dont le solde créditeur s'établit à \$310,470, à rapprocher de \$254,204 le 30 novembre 1942.

Le 31 décembre, la Banque a fait remise de \$1,467,688 au Trésorier de la Province de Québec, aux termes de la Loi 14, Georges V, chapitre 3. Cette somme versée par anticipation, s'ajoutant aux paiements effectués depuis vingt ans, a soldé les versements que la Banque était appelée à faire en vertu de cette loi. On se rappelle qu'en 1924, au moment de la fusion de la Banque Nationale, la Province de Québec avait cédé à celle-ci \$15,000,000 de ses obligations 5%, à l'échéance de 40 ans. La Banque s'était engagée à verser annuellement à la Province, pendant quarante ans, la somme de \$124,172. Le chiffre de ces versements avait été établi de ma-

nière à permettre à la Province de constituer un fonds d'amortissement dont le montant, y compris les intérêts calculés au taux que comportent les obligations, atteindrait \$15,000,000 à l'échéance de ces titres, soit le 1<sup>er</sup> mars 1964. Ainsi, la Banque Canadienne Nationale s'est acquittée en vingt ans d'engagements dont la durée prévue était de quarante ans.

Le gérant général signale, en terminant, que les employés de la Banque ont rempli consciencieusement leurs fonctions, et qu'ils ont fait preuve en toutes circonstances d'un louable dévouement à la fois envers la Banque et envers la clientèle.

En proposant l'adoption du rapport du Conseil d'administration, le président, M. Beaudry Leman, a fait quelques observations sur diverses questions d'ordre général, telles que l'économie de guerre, la crise de main-d'oeuvre, les impôts, le loyer de d'argent et le fonds international de stabilisation monétaire, et il a conclu en ces termes:

"Ainsi qu'il arrive d'ordinaire aux époques troublées, il se rencontre aujourd'hui des gens qui prétendent tout remettre en question, y compris le régime d'initiative privée et de libre entreprise auquel nous devons le développement économique de notre pays. Attribuant à ce régime toutes les faiblesses inhérentes à la nature humaine, ces gens dont l'infailibilité n'est d'ailleurs pas encore démontrée, voudraient y substituer un système qui, à les entendre, rétablirait le paradis terrestre: pour les uns, ce serait une économie plus ou moins dirigée, pour les autres, un socialisme plus ou moins déguisé.

"N'allons pas confondre l'agitation fébrile du temps de guerre, les improvisations souvent intempestives de l'Etat qui construit et exploite, à coup de milliards, des usines qui resteront sans ouvriers et sans commandes au lendemain de la guerre, avec l'activité saine d'entreprises dans lesquelles les particuliers ont engagé leurs capitaux et leur intelligence pour en assurer le succès. Ce n'est pas l'Etat qui a résorbé le chômage, ce sont les citoyens de ce pays qui, par leur travail, leurs impôts et leurs souscriptions aux emprunts publics, ont remis en marche la machine économique qui, avant la guerre, fonctionnait au ralenti."

### Soirée réussie chez

#### les Chevaliers

Dimanche dernier, le 9 janvier, plus d'une centaine de personnes se sont rendues à l'invitation du Club de tennis colombien et ont pris part à une charmante soirée offerte par ce dernier, au local du conseil, rue principale.

Cette soirée, organisée par le comité d'intendance et le Club de tennis, des Chevaliers, a marqué la remise officielle des trophées au gagnants des tournois de tennis de la dernière saison.

Mlle Monique Grenier s'est vue décerner la coupe pour le championnat des dames, tandis que M. Lionel Boisvert, gagnant des tournois masculins, a reçu le trophée qu'il avait gagné de haute lutte. Ces trophées avaient été offerts, le premier par M. le docteur Edmond Bourgault et M. Lucippe Hivon, intendant, le second par MM. Jacques Bouchard et J. E. Desrosiers.

Dans la section féminine, Mlle Marguerite Fournier, qui s'était classée deuxième a reçu un prix offert par M. J. O. Montpetit.

La soirée a été agrémentée de musique et de chant. M. J. E. Desrosiers a chanté quelques pièces de son répertoire, accompagné au piano par Mme Desrosiers, Mlle Mariette Cinq-Mars a récité un "Noel" de Jacques Normand et une deuxième pièce intitulée "Lui" qui ont eu beaucoup de succès.

Un orchestre formé de MM. Eugène Bédard et Fred Jourdain, accordéonistes, et de Mlle Marie-Paul Bédard, pianiste, a fait les frais de la musique le reste de la soirée.

### QUI VEUT UN GARÇON ?

On demande des parents adoptifs de bonne éducation, sobres, religieux, charitables, pas trop pauvres, pas trop riches, mais fortement recommandés, pour élever chrétiennement et convenablement 460 garçons de zéro à six ans, totalement délaissés.

L A C R E C H E,

680, Chemin Ste-Foy, Québec.

Comme première démarche, demandez le "Questionnaire des parents adoptifs" et consultez votre Curé.

## BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Situation au 30 novembre 1943

### PASSIF

#### Envers le public:

Billets en circulation.....	\$ 2,138,467.00
Dépôts.....	237,247,785.20
Divers.....	373,531.61
	<hr/>
	\$239,759,783.81

#### Envers les actionnaires:

Capital, réserve, dividendes et profits non répartis.....	\$ 12,419,949.20
	<hr/>
	\$252,179,733.01

### ACTIF

Disponibilités de caisse.....	\$ 43,604,148.24
Obligations et actions.....	151,203,927.16
(comptées au-dessous du cours du marché)	
Prêts à demande.....	3,229,378.01
(sur titres dont les cours présentent une ample couverture)	
Prêts et escomptes et avances aux Provinces et aux Municipalités.....	47,082,967.70
(après provision pour créances douteuses)	
Immeubles, créances hypothécaires et divers.....	7,059,311.90
(comptés au-dessous du coût ou de la valeur)	
	<hr/>
	\$252,179,733.01

### COMPTE PROFITS ET PERTES

Solde créditeur au 30 novembre 1942.....	\$ 254,204.34
Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1943, déduction faite de \$318,282.27 pour les impôts fédéraux et des affectations aux Réserves latentes à même lesquelles il a été pleinement pourvu aux créances mauvaises et douteuses.....	806,266.04
	<hr/>
Total.....	\$ 1,060,470.38

#### Affecté comme suit:

Dividendes.....	\$ 420,000.00
Fonds de pension du personnel.....	80,000.00
Amortissement des immeubles sociaux.....	125,000.00
Province de Québec (14 Georges V, ch. 3).....	125,000.00
Solde créditeur au 30 novembre 1943.....	310,470.38
	<hr/>
	\$ 1,060,470.38

### ENCOURAGEZ

#### NOS

#### ANNONCEURS

## Buchers demandés

PAR

**LEBEL & GAGNON**

CLOVA, (Mileage 40)

pour

**BUCHER DU BOIS DE 4 PIEDS A LA CORDE DE 8 PIEDS PAR 4**

(Le Canadien National fait un arrêt spécial en face des bureaux de LEBEL & GAGNON et le travail des bûcherons est à environ 3 milles du chemin de fer).

Pour plus amples renseignements, s'adresser à

**M. ROSAIRE ROUX**  
AMOS, P. Q.

ou à **LEBEL & GAGNON**  
CLOVA, P. Q.



## LA VILLE D'AMOS RECEVRA 600 CORDES DE BOIS DE CHAUFFAGE

Suivant une décision prise par le conseil municipal, la ville d'Amos recevra prochainement de Joanne Siding une consignation de 200 cordes de bois de chauffage pour pallier à la disette qui sévit présentement chez nous dans le domaine du combustible. Comme il s'agit là de la corde officielle de 128 pieds cubes, cette quantité représente 600 cordes de bois de 16 pouces de longueur.

Nos autorités municipales ont pris cette initiative louable à

la suite de pourparlers avec la Commission du bois de chauffage, qui a autorisé l'expédition mentionnée plus haut. Ce bois arrivera à Amos en longueur de quatre pieds et c'est M. Emery Masse, commerçant de bois, qui en fera la distribution aux consommateurs après l'avoir sectionné dans les longueurs demandées.

Les premiers chargements de ce combustible impatientement attendu doivent arriver en gare d'Amos ces jours-ci.

## A L'HOTEL DE VILLE

Le conseil a siégé lundi et mardi soir, sous la présidence de M. le maire Brunet, en ajournement de l'assemblée du 3 janvier.

A l'assemblée de lundi, les conseillers ont commencé l'étude du budget pour l'année 1944 lequel a été adopté en première lecture mardi soir.

Le budget de cette année sera, semble-t-il, à peu près égal à celui de l'an dernier. On ne prévoirait pas l'exécution de travaux bien considérables, sauf la construction de quelques centaines de pieds de trottoir permanent.

## Elections à l'U.C.C. d'Amos

Le cercle d'Amos de l'Union Catholique des Cultivateurs a élu récemment ses officiers pour l'année 1943. Ce sont MM. Joseph Fauchon, président, Samuel Fauchon, vice-président, Damase Bérubé, secrétaire et MM. Aimé Allard, Antonio Paquette, Paul Soumis, Victor Gravel, Fortunat Trudel et directeurs.

Au cours d'une réunion spéciale tenue dimanche, le 10 janvier, après la grand'messe, plusieurs décisions importantes ont été prises par les officiers et les membres du cercle, notamment, organiser une guignolée chez les cultivateurs pour venir en aide au Foyer St-Joseph; lancer une campagne de recrutement afin d'augmenter les effectifs du cercle; organiser une journée d'étude agricole au cours du mois de mars, enfin il a été résolu qu'à l'avenir les assemblées du cercle auront lieu sur semaine au lieu du dimanche, et il reste à déterminer si le jour de la réunion sera le premier ou le deuxième lundi du mois.

## SOEUR GISELE-MARIE

(Suite de la Page 4)

lement de l'assemblée ajoute encore à la beauté de la pièce exécutée. La musique, la musique, a-t-on dit, a donné aux hommes la force de se sentir meilleurs, les a rendus inaccessibles à la laideur, les a mis en communication avec ce que la vie peut donner de plus serein et de plus profondément beau. Nous pouvons maintenant, sans fausse note, passer sur un terrain exclusivement religieux. Monseigneur Dudemaine annonce à l'assistance qu'il donnera la bénédiction du Très Saint Sacrement à la chapelle dans quelques minutes. C'est l'heure de l'action de grâce par excellence. A l'orgue on chante quelques strophes du Magnificat pendant que la chapelle se remplit d'une foule recueillie. Le Saut est suivi du Te Deum. Journée unique dans l'histoire d'Amos.

Un mois durant la Révérende Soeur Giselle-Marie a permis aux siens de jouir de sa présence. Que de choses à se dire après neuf ans d'exil! Que de souvenirs à évoquer! Son cher papa ne se rassasiait pas de l'entendre, de la regarder. Chacune de ses visites à la maison lui apportait une joie nouvelle, un regain de vie semblait-il. Il aurait voulu lui faire dire en détails tous les menus faits du voyage. Et Soeur Giselle-Marie racontait. Les scènes se succédaient toutes plus étranges les unes que les autres. Ces gens méfiants à l'excès nous échappent au moment où l'on croit tenir le fil conducteur de leurs habitudes. Rien de moins certain qu'un japonais, rien de plus émouvant non plus pour un cœur d'apôtre que ces âmes fuyantes.

La Révérende Soeur Giselle-Marie nous quitte aujourd'hui. Au revoir chère Soeur. Revenez-nous souvent. Amos vous accueillera toujours comme une de ses gloires.  
AMOS, le 8 janvier 1944.

## Nos enfants reprennent le chemin de l'école

Après une vacance de près d'un mois imposée par l'épidémie de grippe et les fêtes de Noël et du Nouvel An, nos enfants ont repris lundi, le 10 janvier, le chemin de l'école.

C'est dans les écoles de la ville que cette vacance a duré le plus longtemps. En effet, les écoles Ste-Thérèse et Christ-Roi avaient dû fermer leurs portes le 13 décembre, tandis que l'école St-Viateur fermait les siennes le 15, devant la grippe envahissante.

A l'École Normale, seule le Pensionnat Ste-Marie avait dû suspendre ses cours de la première à la septième année. A cette institution comme dans les écoles de la commission scolaire, la rentrée a eu lieu le 10 janvier.

## DEUX CALENDRIERS INSTRUCTIFS

Il nous a fait plaisir, ces jours derniers, de recevoir et ensuite de parcourir attentivement deux calendriers fort instructifs. Le premier nous fut adressé par le ministère de la Colonisation; le second par le Conseil Supérieur de la Coopération.

Le ministre de la colonisation, l'honorable Adélard Godbout, dans la circulaire qu'il adresse à tous les colons, écrit ce qui suit par rapport au calendrier: "Le succès et le progrès de la colonisation exigent que nous donnions de bons lots à nos défricheurs. On ne se rend pas toujours suffisamment compte, dans le grand public, du soin et du labeur qu'il en a coûté à toute une pléiade d'hommes expérimentés et dé-

voués, avant que le ministère de la Colonisation soit en mesure d'émettre un billet de location".

Comme le montrent d'ailleurs les notes explicatives au bas des photographies, la classification des lots est une tâche extrêmement compliquée. Elle reste cependant indispensable parce qu'elle constitue la première garantie du succès d'un établissement. Notre expérience nous autorise à le dire, il n'est pas facile de faire admettre même à des gens intéressés à la colonisation, surtout aux colons eux-mêmes, la nécessité d'une telle classification. Souvent, à cause de la proximité des marchés ou des parents, l'on veut à tout prix effectuer un établissement sur un lot qui n'offre pas de garanties suffisantes au succès. Il faut dans de tels cas protéger le colon contre lui-même, lui refuser définitivement l'accès à un tel lot, ce qui entraîne parfois d'assez longues discussions, voire, d'assez rudes attaques. Ce calendrier, nous en sommes sûr, aidera à faire comprendre à tous les intéressés à la colonisation l'importance de faire un choix sévère des lots propres à l'agriculture.

Nous voulons féliciter le Conseil Supérieur de la Coopération de l'idée qu'il a eu de préparer un calendrier de nature à réchauffer l'intérêt de tous ceux qui sont déjà engagés dans le mouvement coopératif, à attirer l'adhésion d'un grand nombre qui ne saisissent pas encore et l'importance de ce grand mouvement, et l'ampleur qu'il a prise au cours des dernières années dans la province de Québec.

Nous voulons voir se répandre dans notre province ces deux instructifs calendriers. Ils renseigneront non seulement notre population agricole mais surtout notre population des villes sur deux entreprises primordiales qui sont appelées à marcher côte à côte, la colonisation et la coopération.

C.-E. Couture.

# IL Vous Soulage Agréablement

de l'enchifrènement, des éternuements et des souffrances

## Du RHUME de CERVEAU

Quelques gouttes dans chaque narine...  
Agissent rapidement, à la source-même du mal

Dès l'instant où vous mettez du Vicks Va-tro-nol (quelques gouttes) dans chaque narine, il commence à vous soulager de l'enchifrènement, des éternuements et des souffrances du rhume de cerveau. Si le Va-tro-nol — une médication spéciale — est si efficace, c'est parce qu'il fait trois choses importantes pour vous soulager de vos malaises... (1) il dissipe l'enflure des membranes... (2) il apaise l'irritation... (3) il aide à déboucher votre nez

... en facilitant la respiration... et le soulagement est merveilleux! Suivez les instructions dans le dépliant.

ATTENTION!... Employé dès le moindre renflement, ou signe précurseur de rhume, le Va-tro-nol empêche bien des rhumes de se déclarer.

**VICKS VA-TRO-NOL**



## Au Cinéma Royal, Amos

Dimanche le 16 et lundi le 17 janvier: **Programme double.** "UNE DROLE D'IDEE" avec Armand Bernard, Pauley et Simone Renant.

Cette désopilante comédie réunit deux vedettes du théâtre français: l'imperturbable Armand Bernard et le "gros" Pauley dont les 375 livres nous reportent aux grands rôles qu'il remplit avec tant d'aisance. L'action est émaillée de bons mots et les situations les plus cocasses se produisent dans "Une drôle d'Idée".

Aussi: "AFFAIRS OF MARTHA" avec Marsha Hunt, Richard Carlsan et Marjorie Main.

Une jeune bonne marie un fils de famille et profite de sa nouvelle situation pour écrire un livre qui touche la vie de tous ceux qui l'entourent. A la grande surprise du public, ce livre tout en étant satirique met en vedette les qualités de chacun.

Mardi le 18 et mercredi le 19 janvier; "CHINA" avec Alan Ladd, William Bendix et Loretta Young.

Film d'action qui porte sur le conflit sino-japonais. Un jeune américain vend de l'huile aux deux armées combattantes jusqu'à bombardement de Pearl Harbor. Il prend alors parti pour la Chine et se conduit en héros.

Jeudi le 20, vendredi le 21 et samedi le 22 janvier: "HIT THE ICE" avec Bud Abbott, Lou Costello, Ginny Simms et Patrick Knowles.

Comédie pleine d'action où les bons mots abondent dans les répliques de Budd Abbott et de Lou Costello.

Dimanche le 23 et lundi le 24 janvier: "LA MASCOTTE", avec Lucien Baroux, Germaine Roger et Dranem.

Tout le monde connaît le scénario de cette fameuse opéret-

te surnommée le chef-d'oeuvre des opérettes. La présence de Lucien Baroux et de Dranem dans la distribution nous laisse entrevoir toute la comédie qui s'en dégagera.

## PROVINCE DE QUEBEC

### DISTRICT D'ABITIBI

#### COUR SUPERIEURE

No. V-739

NICK LEDGUR,

Demandeur,

— vs —

BILL MILYNKO,

Défendeur.

#### ORDONNANCE

Il est ordonné au défendeur de comparaître d'ici un mois.

Le député-protonotaire,  
M. TESSIER.

## Eleveurs de Volailles

Assurez-vous d'un lot de bons poussins en santé, pour la prochaine saison. Bons poussins signifient bonnes poules et plus d'oeufs. Protégez-vous en achetant maintenant. — Demandez notre catalogue 1944 et nos prix, sur nos poussins approuvés par le Gouvernement.

### SATISFACTION GARANTIE

### MONKTON POULTRY FARMS,

Tel.: 623-R3 Monkton, Ont.

## DEMANGEAISON ARRÊTÉE

en un instant — OU ARGENT REMIS  
Pour soulager promptement la démangeaison causée par les boutons, pustules, eczéma, pied d'athlète, et autres affections cutanées provenant de causes externes, appliquez la Prescription liquide, rafraichissante, antiprurigineuse D.D.D. Non grasseuse, non tachante, calme l'irritation et fait cesser promptement la démangeaison même la plus intense. Une bouteille d'essai de 35c vous convaincra, ou argent remis. Demandez aujourd'hui même à votre pharmacien la PRESCRIPTION D.D.D. 35¢

## DENTISTE

Dr FLORENT BACON

1ère AVENUE

AMOS, P. Q.